

le français moderne

revue de linguistique française

publiée avec le concours du centre national de la recherche scientifique
directeurs: G. ANTOINE / P. IMBS

43^e ANNÉE
JANVIER
1975 - N° 1

R. LEPPELEY. — Français régional de Basse-Normandie : Les marques du genre et du nombre dans les adjectifs à finale vocalique.

C. MULLER. — Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps.

CHRONIQUE

O. METTAS. — Histoire du A. Ses diverses réalisations du XVI^e siècle à nos jours.

MÉLANGES

R.V. BALL. — Nouvelles datations pour le vocabulaire de l'automobile.

J. DARCUEIL. — Remarques sur la formation et la structure de « c'est-à-dire ».

COMPTES RENDUS

le français moderne

Fondateurs : A. DAUZAT et J. L. L. D'ARTREY

Comité de Patronage — O. DUCHACEK, Professeur à l'Université de Brno. — O. JODOGNE, Professeur à l'Université de Louvain. — Alf. LOMBARD, Professeur à l'Université de Lund. — H. MORIER, Professeur à l'Université de Genève. — G. de POERCK, Professeur à l'Université de Gand. — G. ROHLFS, Professeur à l'Université de Munich. — R. L. WAGNER, Professeur à l'Université de Paris.

Comité de Rédaction. — R. ARVEILLER (Paris) ; H. BONNARD (Paris) ; J. CHAURAND (Reims) ; J. D. GENDRON (Québec) ; P. LARTHOMAS (Paris) ; Ch. MULLER (Strasbourg) ; M. PIRON (Liège) ; J. POHL (Bruxelles) ; N. RUWET (Paris) ; J. STEFANINI (Aix). — Secrétariat général : M^{me} F. HELGORSKY (Paris), J. M. KLINKENBERG (Liège).

SOMMAIRE

R. LEPPELEY. — Français régional de Basse-Normandie : Les marques du genre et du nombre dans les adjectifs à finale vocalique	1
C. MULLER. — Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbies de temps	12
O. METTAS. — Histoire du A. Ses diverses réalisations du XVI ^e siècle à nos jours	39
R. V. BALL. — Nouvelles datations pour le vocabulaire de l'automobile	52
J. DARCEUIL. — Remarques sur la formation et la structure de « c'est-à-dire »	59
COMPTE RENDUS. — Le premier Congrès International de Sémiotique (J.M.K.) ; Voprosy Iazykoznanija Questions de linguistique (Ch. HYART) ; Publications de l'O.L.F. Québec (J. DARBELNET) ; J. M. KLINKENBERG. Style et Archaïsme dans la « Légende d'Ulenspiegel » (D. BOUVEROT) ; J. P. MAKOUTAMBOUKOU, Le Français en Afrique noire (W. BAL) ; J. PINCHON, Les pronoms adverbiaux « en » et « y » (C. B. BENVENISTE) ; R. et E. MARTIN, Guide bibliographique de linguistique française (M. WILMET) ; R. L. WAGNER et J. PINCHON, Grammaire du français classique et moderne (Fr. HELGORSKY) ; De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue (Fr. HELGORSKY) ; J. ALBRECHT, Linguistik und Übersetzung (A. SCHÜTZ) ; K. J. DANELL, L'emploi des formes des pronoms personnels pour désigner des choses en français moderne (J. PINCHON) ; Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal (J. CHAURAND) ; J. IHWE, Linguistik in der Literaturwissenschaft (J. THOMAS) ; F. GÉGOU, Lettre-traité de Pierre-Daniel Huet sur l'origine des romans (J. CHAURAND)	65
LIVRES REÇUS	93

A paraître dans les prochains numéros :

S. ALLAIRE, Le syntagme « le fait que » ; H. BONNARD, La langue française en Corée ; Y. GALET, Les corrélations verbo-adverbiales au niveau de la phrase complexe ; I. MECZ, Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive ; W. ZWANENBURG, Question, périphrase grammaticale et détachement en français.

ADMINISTRATRICE : M^{me} D'ARTREY

Adresser correspondance et abonnements aux EDITIONS D'ARTREY, 17, Rue de la Rochefoucauld, PARIS (9^e). C.C.P. PARIS. 652.17.

Français régional de Basse-Normandie :

Les marques du genre et du nombre dans les adjectifs à finale vocalique

Lorsque j'étais étudiant, j'ai lu un jour dans le *Précis de grammaire historique* de Brunot et Bruneau que le français ne faisait aucune différence entre la forme féminine ou la forme du pluriel d'un adjectif ou d'un participe passé à terminaison vocalique (ex. : *jolie, jolis - chantée, chantés*) et la forme de masculin singulier correspondante (*joli, chanté*). J'ai dû relire trois fois le passage et j'ai pensé qu'il y avait là une faute d'impression, tant cette affirmation me semblait aberrante et éloignée de ce qui était ma réalité (et qui l'est d'ailleurs toujours), à savoir que le féminin se distingue, en langue orale, du masculin (*jolie/joli - chantée/chanté*) comme le pluriel se distingue du singulier (*jolis/joli - chantés/chanté*).

Il y a quelque temps, à un carrefour important de Caen où des travaux étaient entrepris, un panneau interdisait la circulation. Sur ce panneau on pouvait lire ces deux mots peints en lettres de 20 cm. de hauteur : RUE BARRÉE. Ce qui pouvait passer aux yeux de certains comme une faute d'orthographe n'était que la transcription de la prononciation locale du mot.

Il existe donc, en Basse-Normandie, une marque orale du féminin et du pluriel dans les adjectifs et participe passés à finale vocalique. C'est là un archaïsme au sujet duquel il est peut-être bon de rappeler quelques points de l'histoire de la langue française.

Rappel des faits historiques

On sait qu'en ancien français un [ə] (e sourd) en position finale derrière une voyelle accentuée a eu tendance à disparaître dès le XIII^e siècle. Cependant, au XVI^e siècle encore, des grammairiens discutent sur le fait de prononcer ou de ne pas prononcer ce phonème. Toujours est-il que, lorsque le e sourd a disparu, sa chute a entraîné un allongement compensatoire de la voyelle précédente. On le constate aussi bien dans l'énoncé des règles de la versification classique que dans certaines réflexions de plusieurs grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles. Ainsi le

masculin ne rime-t-il pas avec le féminin, ni le singulier avec le pluriel. Dans les participes passés des verbes du premier groupe par exemple, la finale *-é* ne rime pas avec *-ée* d'une part, avec *-és* d'autre part. Il en est de même pour les formes de 3^e personne du singulier et du pluriel des verbes conjugués : *ils chantaient* ne rime pas avec *il chantait*. Cette règle repose sur le fait qu'une voyelle finale accentuée est plus longue lorsqu'elle est suivie, dans la graphie, du *e* « muet » du féminin, du *s* du pluriel ou de la terminaison *-ent*, que lorsqu'elle se trouve en finale absolue. Cela est confirmé, en 1542, par Meigret et par E. Dolet. Le premier constate que la prononciation d'un verbe à la 3^e personne du singulier est identique à celle de la 3^e personne du pluriel à cette distinction près que la voyelle est plus longue au pluriel. Quant à Dolet, il affirme que la terminaison *-ée* présente un /*ē*/. Il semble bien que ce soit également ce que veut dire Malherbe (qui, il est vrai, avait habité Caen), quand il écrit, dans son *Commentaire sur Desportes* : « jamais ne dis Proté, Prométhé, mais Protée, Prométhée ». En ce qui concerne la chute du *s* final du pluriel, elle a entraîné l'allongement de la voyelle précédente, allongement qui s'est fait sentir beaucoup plus longtemps que celui qui était dû à la disparition du morphème de féminin. Ce n'est en effet qu'en 1805 que le grammairien Domergue prescrira pour la première fois de prononcer *défis* comme *défi*, *vertus* comme *vertu*, *vérités* comme *vérité*. Encore conseille-t-il de faire entendre un /*ā*/ dans *plats*, un /*ō*/ dans *turbot*, un /*œ*/ dans *jeux*, soit une voyelle longue dans de nombreux mots au pluriel.

L'enquête

Il nous a semblé utile d'essayer de mesurer le degré de vitalité des marques du féminin et du pluriel dans le français parlé en Basse-Normandie. Pour cela, nous avons établi un questionnaire comportant 11 séries d'énoncés se terminant par les voyelles /*a*/, /*e*/, /*i*/, /*o*/, /*ü*/, /*u*/, /*œ*/, /*ā*/, /*ē*/, /*ō*/ et /*œ*/. Les séries qui concernent les voyelles /*e*/, /*i*/, /*ü*/ et /*œ*/ portent à la fois sur l'opposition Masculin/Féminin et sur l'opposition Singulier/Pluriel. Les autres séries portent seulement sur l'opposition Sing./Plur., puisque les adjectifs et participes passés concernés ont, en français central, une marque du féminin (ex. : *plat/plate - mou/molle - différent/différente - bon/bonne*). Les personnes interrogées devaient dire si elles faisaient, en langue orale, une différence entre les diverses formes d'un même adjectif (différence toujours apparente en langue écrite), indiquant, dans la mesure du possible, comment elles marquaient cette différence. Le questionnaire appelait au total 15 réponses : 11 pour l'opposition du nombre et 4 pour l'opposition du genre. Il proposait les séries d'énoncés suivantes :

1. la Hollande est un pays plat
des os creux et des os plats
2. j'ai chanté
la chanson que tu m'as chantée
ces airs, Brassens les a chantés
des paroles dites ou chantées
3. Pierre est guéri
c'est elle que j'ai guérie
tous les blessés sont guéris
les plaies fermées et les blessures guéries
4. il y a du nouveau
trois modèles nouveaux
5. un paysage nu
il avait la tête nue
elles marchaient les pieds nus
des jambes nues
6. cet enfant est mou
des caramels mous
7. le ciel est bleu
une peur bleue
elle avait les yeux bleus
des chaussettes bleues
8. c'est tout-à-fait différent
ces deux gris sont différents
9. tu te crois malin
les singes sont malins
10. vous êtes trop bon
les résultats semblent bons
11. mon pardessus brun
les blonds et les bruns

Ce questionnaire a été distribué à environ 300 étudiants de l'Université de Caen qui ont bien voulu participer à l'enquête. Il nous en est revenu 280 remplis. Cependant plusieurs « témoins » n'ont pas répondu à toutes les questions. De plus, nous n'avons conservé que les réponses des étudiants purement bas-normands (la Basse-Normandie comprend les départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne), c'est-à-dire de ceux qui sont nés et ont toujours vécu en Basse-Normandie, auxquels nous avons ajouté quelques témoins arrivés dans la région dès leurs toutes premières années. Nous avons ainsi éliminé 10 questionnaires remplis par des Hauts-Normands (originaires de l'Eure et de la

Seine-Maritime), 70 questionnaires remplis par des « horsains » (Français originaires d'autres provinces et n'ayant passé qu'une partie de leur vie en Basse-Normandie) et 20 questionnaires remplis par des étrangers (dont les réponses montrent comment on leur a appris à prononcer le français). On peut donc considérer que les 183 questionnaires qui ont été retenus reflètent exactement la prononciation des purs Bas-Normands. On remarquera également que l'enquête a été menée, non pas auprès de personnes âgées ni auprès de gens sans instruction, mais auprès d'étudiants en Lettres dont l'âge, à quelques exceptions près, va de 18 à 25 ans. Les résultats feront donc apparaître des phénomènes de prononciation bien vivants aujourd'hui en Basse-Normandie.

Le nombre total des réponses concernant les marques du féminin est de 650, celui des réponses concernant les marques du pluriel est de 1870.

Pour les deux villes principales de la Basse-Normandie, Caen et Cherbourg, nous avons complété les résultats obtenus par la présente enquête au moyen d'une autre enquête restreinte faite il y a quelques années et qui ne portait que sur les adjectifs présentant à la finale un /e/ ou un /i/ (double opposition Masc./Fémin. et Sing./Plur.). Cette enquête avait été menée également auprès d'étudiants. Elle proposait les deux séries d'énoncés suivantes :

1. un chemin empierré
une rue barrée
des murs réparés
2. cet enfant est poli
cette maison est jolie
les murs sont démolis

Le nombre total des questionnaires remplis pour Caen est de 30, pour Cherbourg de 21.

Les sous-régions

Pour étudier les résultats de l'enquête, il nous a semblé souhaitable de diviser la Basse-Normandie en un certain nombre de sous-régions, car nous savions que la partie occidentale de la province, la plus éloignée de Paris, était d'une façon générale beaucoup plus conservatrice, en matière de langage, que la partie orientale de la région qui subit l'influence du français central. D'autre part, la Basse-Normandie est traversée d'ouest en est par trois isoglosses qui se confondent en partie et que, pour la présente étude, nous ne distinguerons pas : l'isoglosse du *c* latin + *a*, celle du *c* latin + *e* ou *i* et celle du *w* germanique. Au nord de ces lignes, *c* (+ *a*) est resté /k/ tandis qu'au sud il est passé à

/ʃ/ comme en français (ex. : *cattu* > *cat/chat*), *c* (+ *e, i*) est passé à /ʃ/ tandis qu'au sud il a donné /s/ comme en français (ex. : *centu* > *chent/cent*), *w* a abouti à /v/ tandis qu'au sud le résultat est /g/ comme en français (ex. : francique *wer-wulf* > *varou/(loup) garou*). On peut dire qu'en gros les deux tiers de la Manche (le Cotentin) et le Calvados sont au nord de cette triple isoglosse, le sud de la Manche (l'Avranchin) et l'Orne sont au sud.

Nous avons ainsi été amené à diviser chaque département en trois parties : Manche (code 50) Nord, Centre et Sud ; Calvados (14) Ouest, Centre et Est ; Orne (61) Ouest, Centre et Est.

Tableau n° 1

POURCENTAGES DE L'OPPOSITION DE GENRE

	50			14			61			50	14	61	BN
	N	C	S	O	C	E	O	C	E				
/e/	96	75	58	100	72,5	61,5	71	61,5	33	81	76	56	73
/i/	95	87,5	64	67	67	60	87	46	58	85	65	65	70
/ü/	84	96	78	78,5	75,5	73	93	54,5	50	88	76	68	79
/œ/	92	82	85	100	66	63	78,5	73	58	87	72	72	76
Total	92	85	71	86,5	70	64,5	87,5	59	50	85	72	65	74,5

Tableau n° 2

POURCENTAGES DE L'OPPOSITION DE NOMBRE

	50			14			61			50	14	61	BN
	N	C	S	O	C	E	O	C	E				
/a/	63	56	38	25	25	47	7	46	25	56	29	25	38
/e/	75	60	27	18	33	23	69	0	0	57	29	34	38
/i/	69	35	20	40	17	23	28,5	0	58	48	20	37	33
/o/	80	68	54	75	43	47	47	61	33	70,5	51	47,5	57
/ü/	75	44	31	25	19	36	7	50	17	53,5	24	16	33
/u/	60	56	38	19	17	20	13	23	50	54,5	18	27,5	34
/œ/	77	57	25	17	12	31	7	22	50	58	17	26	32
/ɛ/	60	68	38	37,5	33	28	27	15	42	59	33	27,5	41
/è/	73	60	38,5	50	31	33	27	15	25	62	35,5	22,5	42
/ɔ/	77	60	38,5	50	33	47	40	30,5	50	63	40	40	48,5
/œ/	63	64	46	56	31	21	40	23	42	60	35	35	44
Total	70	57	36	37	27	32,5	28,5	26	35,5	58,5	30	31	40

Code : 50 : Manche - 14 : Calvados - 61 : Orne - BN : Basse-Normandie - N : nord
C : centre - S : sud - O : ouest - E : est.

L'OPPOSITION DE GENRE

Le tableau n° 1 fait apparaître les pourcentages d'opposition entre la forme masculine et la forme féminine, pour les adjectifs et participes passés terminés par /e/, /i/, /ü/ et /œ/, et cela dans chacune des 9 sous-régions, dans chacun des 3 départements qui les regroupent et dans l'ensemble de la Basse-Normandie. Quand nous notons, à propos du /e/ : 50 N : 96, cela signifie que, dans le nord du département de la Manche (code 50), 96 % des réponses signalent que *chantée* ne se prononce pas comme *chanté*. Nous devons dire que, pour simplifier les choses, nous n'avons tenu compte de l'opposition de genre qu'au singulier, sans nous arrêter sur la différence que peuvent présenter, par exemple, *chantées* et *chantés*.

On constate que la voyelle finale qui présente, dans l'ensemble de la Basse-Normandie, le plus fort pourcentage d'opposition est le /ü/ : 79 %. La voyelle qui présente le plus faible pourcentage (le /i/) atteint quand même 70 %, c'est-à-dire une proportion très supérieure à la moyenne.

La sous-région où l'opposition Masc./Fémin. est la plus marquée pour l'ensemble des 4 voyelles finales est le nord de la Manche dont le pourcentage est de 92 %. Celle où l'opposition est la moins marquée est l'est de l'Orne dont le pourcentage est de 50 %.

Si l'on multiplie le nombre des voyelles concernées (4) par le nombre des sous-régions (9), on obtient 36 cas. Seuls 2 cas présentent un pourcentage d'opposition inférieur à 50 % : le centre du Calvados pour le /i/ (46 %) et l'est de l'Orne pour le /e/ (33 %), cette dernière sous-région étant la plus tournée vers l'extérieur.

En conclusion, on peut dire que, pour 3 Bas-Normands sur 4, un adjectif ou un participe passé au féminin ont une prononciation différente du masculin correspondant.

Le cas de Caen et Cherbourg

L'enquête partielle concernant Cherbourg et Caen a donné les résultats suivants : 95 % des témoins de Cherbourg marquent une opposition entre les finales -é et -ée, opposition qui est ressentie par 69 % des Caennais. Pour les finales -i, -ie, les pourcentages sont de 100 % à Cherbourg et de 67 % à Caen. On voit donc qu'à Cherbourg, agglomération urbaine de 80.000 habitants, les vrais Cherbourgeois ressentent dans leur quasi-totalité l'opposition ancienne des marques du genre.

Les marques du genre

Il s'agit maintenant de rechercher quelles sont ces marques possibles du féminin. Tous les témoins interrogés n'ont pas été en mesure

d'analyser la différence qu'ils perçoivent entre la finale masculine et la finale féminine. Cependant la plupart des réponses font apparaître deux moyens de marquer le féminin : l'allongement de la voyelle et/ou son ouverture. Le moyen le plus répandu est inconstamment l'allongement. En effet si l'on met le nombre des cas d'allongement en rapport avec celui des cas d'opposition, on obtient les pourcentages suivants :

pour /e/ : Manche : 78 %; Calvados : 62 %; Orne : 64 %; Basse-Normandie : 69 %.
pour /i/ : Manche : 68 %; Calvados : 56 %; Orne : 58 %; Basse-Normandie : 62 %.
pour /ü/ : Manche : 68 %; Calvados : 55 %; Orne : 73 %; Basse-Normandie : 63 %.
pour /œ/ : Manche : 72 %; Calvados : 53 %; Orne : 65 %; Basse-Normandie : 64 %.

L'OPPOSITION DE NOMBRE

Le tableau n° 2 est disposé comme le tableau n° 1, mais il présente les 11 voyelles qui, à la finale, peuvent recevoir une marque de nombre. On n'a tenu compte que de l'opposition Masc. Sing./Masc. Plur. (ex. : *chanté|chantés*) et non de l'opposition qui peut exister entre le féminin singulier et le féminin pluriel (ex. : *chantée|chantées*).

La première constatation que l'on peut faire est que cette opposition de nombre est beaucoup moins nette que l'opposition de genre, tout en restant vivante dans l'ensemble de la Basse-Normandie (40 % de cas), très vivante dans la sous-région la plus caractérisée, le nord de la Manche (70 % de cas). On verra ensuite que les voyelles où l'opposition est inférieure à la moyenne générale de 40 % sont d'une part /e/ (38 %), /i/ (33 %), /ü/ (33 %) et /œ/ (32 %), d'autre part /u/ (34 %), enfin /a/ (38 %). Les 4 voyelles de la première série sont celles-là mêmes qui peuvent présenter l'opposition de genre. On vient de voir à quel point cette opposition s'est bien conservée. Sans doute le locuteur, s'il ne possède qu'un moyen de marquer l'opposition (le plus souvent l'allongement), hésite-t-il à utiliser un même moyen pour marquer d'une part l'opposition de genre, d'autre part l'opposition de nombre. C'est ce qui lui fait, semble-t-il, abandonner l'opposition de nombre.

Le cas du /u/ est à rapprocher de celui des voyelles de la première série. En effet, s'il n'existe pas d'adjectifs en /u/ dont le féminin soit marqué graphiquement par un -e final, il existe des mots terminés par -oue (ex. : *de la boue, il joue*). Or, dans le français régional de Basse-Normandie, on constate souvent pour ces formes l'allongement qui a été relevé à propos des féminins d'adjectifs (ex. : *jolie, nue, ...*). Une enquête, qui reste d'ailleurs à faire, montrerait certainement un parallélisme entre l'opposition de *joli|jolie* et celle de *il bout|de la boue, un loup|il loue*.

Quant au /a/, il nous semble que le pourcentage relativement faible des cas où s'est conservée une opposition (ex. : *plat|plats*) est dû au

fait que l'allongement que l'on pourrait attendre (et qui apparaît assez nettement dans plusieurs sous-régions : nord de la Manche : (63 %) rapprocherait ce *a* antérieur du *a* postérieur. Le *a* de *plats* aurait tendance à rejoindre le *a* de *gras* ; c'est d'ailleurs ce qui se passe dans le nord de la Manche. Le locuteur qui ne marque pas d'opposition réagirait donc contre ce danger de confusion des deux *a*.

Il est alors logique que les voyelles finales qui ne craignent pas la « concurrence » conservent plus volontiers l'opposition Sing./Plur. C'est très net pour le /o/ qui vient largement en tête avec 57 % de cas d'opposition pour l'ensemble de la Basse-Normandie. Si l'on considère chacune des 9 sous-régions, on constate qu'il est en tête des oppositions partout, sauf dans l'ouest du Calvados. Dans plusieurs de ces sous-régions, le pourcentage d'opposition va de 70 à 80 %. Quant aux 4 voyelles nasales, trois d'entre elles se tiennent légèrement au-dessus de la moyenne générale de 40 % : /ā/ : 41 %, /ē/ : 42 %, /œ/ : 44 %. A vrai dire, étant donné que, selon la tendance générale du français d'aujourd'hui, le /œ/ tend à passer à /ē/, il serait peut-être plus juste de noter que l'opposition de nombre pour /ē/œ/ est de 43 %. Mais une voyelle nasale se détache avec 48,50 % ; c'est le /ō/, c'est-à-dire le /o/ nasalisé. Sans doute le fait que /o/ et /ō/ viennent en tête des oppositions n'est-il pas dû au hasard.

Le cas de Caen et Cherbourg

L'opposition de nombre que l'enquête partielle a fait apparaître dans les finales en /e/ et en /i/ à Caen et à Cherbourg présente une disparité frappante. En effet, à Cherbourg, 67 % des témoins font la différence entre le singulier et le pluriel ; au contraire, à Caen, cette différence n'est sentie que par 26 % des personnes interrogées. La disparité est particulièrement nette pour les adjectifs et participes en *-i/-is* que les Cherbourgeois opposent à 72 % et les Caennais à 20 %.

Les marques du nombre

La réalisation de cette opposition se fait le plus souvent, en Basse-Normandie, par l'allongement de la voyelle finale. Le changement de degré d'ouverture peut également intervenir, mais les cas en sont assez rares. D'ailleurs les réponses à nos questions font apparaître sur ce point une relative incertitude. C'est surtout dans la Manche que les témoins perçoivent nettement l'allongement de la voyelle : parmi ceux qui analysent leur opposition de nombre, 60 à 89 % selon les voyelles, font allusion à ce procédé.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Les résultats globaux de cette enquête montrent que, pour la plupart des Bas-Normands, l'affirmation d'où nous sommes parti et selon laquelle le français oral ne fait aucune différence entre les diverses formes écrites d'un même adjectif à finale vocalique, cette affirmation est très discutable en ce qui concerne le nombre et irrecevable en ce qui concerne le genre.

D'une façon générale, le degré de conservation de ces particularités phonétiques est en rapport avec le degré d'isolement des sous-régions considérées. Le nord de la Manche, bordé de trois côtés par la mer et relié au reste de la France par un passage large de 35 km. seulement, est un îlot de conservatisme linguistique remarquable : l'opposition la moins marquée (*-ou/-ous*) l'est quand même à 60 %, la plus marquée (*-é/-ée*) l'est à 96 %. C'est là que nous avons pu relever deux systèmes complets d'oppositions combinant l'opposition de genre et l'opposition de nombre. Le premier système présente la structure suivante : *chanté* (/e/ bref et fermé), *chantée* (/e/ bref et ouvert), *chantés* (/e/ long et fermé), *chantées* (/e/ long et ouvert), autrement dit le masculin est caractérisé par la fermeture (au moins relative) de la voyelle, le féminin par l'ouverture, le singulier par la brièveté et le pluriel par l'allongement. L'autre système se présente ainsi : *chanté* (/e/ bref et fermé), *chantée* (/e/ moyennement long et ouvert), *chantés* (/e/ long et fermé), *chantées* (/e/ nettement long et ouvert).

La présence d'une ville relativement importante comme Cherbourg ne change rien au phénomène ; on a même vu que les plus forts pourcentages d'oppositions peuvent y apparaître. Cela montre que la population cherbourgeoise est stable et qu'elle reçoit peu d'apports de l'extérieur. La situation de Caen est différente. Si l'opposition de genre s'y est bien conservée (68 %), l'opposition de nombre n'y est plus sentie que par une personne sur quatre. Et, bien entendu, nous ne considérons que les véritables Caennais d'origine. Eux-mêmes ont été influencés par la prononciation des Français venus de l'extérieur de la province. D'ailleurs la présence de Caen dans la sous-région que nous avons limitée au centre du Calvados contredit parfois l'observation selon laquelle le français central pénètre surtout dans les régions les plus proches de Paris. Si l'on considère, par exemple, le degré de conservation de l'opposition de nombre dans les 6 sous-régions qui se suivent depuis le nord de la Manche jusqu'à l'est du Calvados, on obtient les pourcentages suivants : 70 %, 57 %, 37 %, 26 % et 32 %. On peut dire que, si Caen n'existait pas, le pourcentage du centre du Calvados se situerait entre celui de l'ouest (37 %) et celui de l'est (32 %) de ce département, alors qu'en fait il descend à 26 %.

Comparaison avec les régions voisines

Il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur la situation des régions voisines de la Basse-Normandie, toujours en ce qui concerne les marques orales du genre et du nombre. Un sondage fait en Haute-Normandie (départements de l'Eure et de la Seine-Maritime) au moyen du questionnaire partiel déjà utilisé pour les villes de Caen et de Cherbourg, sondage auquel ont participé une soixantaine de témoins, a fait apparaître que l'opposition Masc./Fémin. y est bien vivante, bien que d'une fréquence inférieure à celle qui a été relevée en Basse-Normandie. On peut affirmer qu'elle est supérieure à 60 % (Basse-Normandie : 74,50 %). Au contraire, l'opposition Sing./Plur. n'est ressentie que par moins de 20 % des Hauts-Normands (Basse-Normandie : 40 %). Pour les Rouennais d'origine, il semble qu'on puisse fixer l'opposition de genre au-dessus de 65 %, l'opposition de nombre aux environs de 15 %. Là encore le phénomène urbain n'a pas sérieusement entamé l'opposition du genre.

Parmi les 70 « horsains » qui ont répondu à l'enquête complète, 32 notent un certain nombre d'oppositions dont nous n'avons pas analysé le détail, car ce n'était pas là le but que nous nous étions fixé. Il est cependant intéressant de constater que la moitié de ces 32 témoins sont originaires de l'ouest de la France ; la plupart viennent de la Sarthe, de la Mayenne et des départements bretons.

CONCLUSIONS

Lorsqu'on affirme aux étudiants bas-normands de l'Université de Caen que le français central ne fait aucune différence entre *chanté* et *chantée*, entre *joli* et *jolis*, ils sont d'abord très surpris. Ils ont ensuite l'une des deux réactions suivantes : ou bien ils se sentent coupables de mal parler le français, ou bien ils refusent catégoriquement (à juste titre, nous semble-t-il) de se voir imposer par Paris une prononciation uniforme qui néglige des oppositions particulièrement utiles à la compréhension des énoncés. Quoi qu'il en soit, il nous paraît indispensable que les instituteurs et les professeurs qui enseignent en Basse-Normandie, surtout ceux qui enseignent le français, connaissent l'existence du phénomène analysé dans la présente étude. Si, faisant faire une dictée, un maître lit « les chansons que vous avez chantées » en prononçant un /e/ bref et fermé à la finale du participe passé, il engagera certains de ses élèves à écrire « les chansons que vous avez chanté ». Le même problème se pose lorsqu'il s'agit d'écrire le français selon une notation phonologique. Faute de connaître le phénomène, on court le risque de ne pas se faire comprendre. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'attirer l'attention sur cette particularité régionale.

René LEPPELEY.

Caen.

